



La conception leibnizienne du lieu et de l'espace

Louis Brunet

Volume 35, Number 3, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/705747ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/705747ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brunet, L. (1979). La conception leibnizienne du lieu et de l'espace. *Laval théologique et philosophique*, 35(3), 263-277. <https://doi.org/10.7202/705747ar>

# LA CONCEPTION LEIBNIZIENNE DU LIEU ET DE L'ESPACE

Louis BRUNET

Le désaccord survient, et quel désaccord! lorsque les hommes veulent philosopher sur (l'espace...), lorsqu'ils prétendent dire quelle en est la nature et quelle en est la réalité.

Pierre DUHEM,  
*Le système du monde.*

LE PROBLÈME du lieu et de l'espace a retenu l'attention des philosophes depuis l'Antiquité. À partir principalement d'Aristote<sup>1</sup>, en passant par les nombreux commentateurs grecs, arabes ou latins qui l'ont suivi, et jusqu'aux grandes figures de la pensée philosophique et scientifique moderne, cette question du lieu n'a cessé de susciter maintes controverses, et elle garde un intérêt très actuel, car elle demeure toujours — ne serait-ce qu'implicitement —, à l'arrière-plan des théories mécaniques, cinématiques ou cosmologiques de la physique.

Parmi tous les penseurs qui ont alimenté le débat sur le lieu et l'espace, Leibniz présente un intérêt tout particulier. Témoin des premières découvertes importantes de la science expérimentale, bien au fait de (et dans une certaine mesure influencé par) la pensée du père de la philosophie moderne, le célèbre Descartes, il paraît d'abord avoir gardé, à l'encontre de ce dernier, le souci de conserver ce qui, des principes et des idées héritées d'une longue et féconde tradition philosophique, méritait d'être retenu. Alexandre Koyré ne parle-t-il pas de *la grande tradition théologico-philosophique à laquelle Leibniz demeure fondamentalement fidèle*<sup>2</sup>?

Mais dans quelle mesure Leibniz a-t-il réussi cette difficile synthèse des idées anciennes et des idées nouvelles? Peut-il, lui dont on a admiré l'extraordinaire étendue des connaissances sur les doctrines philosophiques passées aussi bien que sur celles de son temps<sup>3</sup>, servir de guide et de modèle à ceux qui aujourd'hui voudraient poursuivre cette tâche? L'examen de la solution qu'il a proposée au problème — très central en philosophie de la nature — du lieu et de l'espace fournit une occasion privilégiée de s'en faire une idée.

1. Cf. *Physique*, IV, c. 4.

2. A. KOYRÉ, *Du monde clos à l'univers infini*, Paris, Gallimard (Idées), 1973, p. 299. C'est nous qui soulignons.

I. LA CONCEPTION LEIBNIZIENNE DE L'ESPACE ET DU LIEU

C'est dans les lettres qu'il a adressées au docteur Samuel Clarke, ami, fervent disciple et porte-parole de Newton, que Leibniz exprime le plus clairement l'essentiel de sa position sur cette question de l'espace et des *places*. Dans le contexte de sa polémique avec Clarke, et à travers lui avec Newton, on voit notre philosophe s'en prendre tout d'abord, et de manière constante, à la notion newtonnienne d'espace absolu, c'est-à-dire d'un espace qui soit réel et qui, *de par sa nature, et sans relation à quoi que ce soit d'extérieur, demeure toujours semblable et immobile*<sup>4</sup>.

L'espace, déclare à plusieurs reprises Leibniz à son adversaire, n'existe pas en tant que réalité absolue, indépendante des corps et de la matière ; ce qui ne signifie pas, toutefois, qu'il n'y ait pas une distinction très nette entre matière et espace :

Je ne dis point que la matière et l'espace sont la même chose ; je dis seulement qu'il n'y a point d'espace où il n'y a point de matière ; et que l'espace en lui-même n'est point une réalité absolue<sup>5</sup>.

L'espace... *n'est rien du tout sans le corps*, que la possibilité d'en mettre<sup>6</sup>.

Il précise même que la matière est à l'espace ce que le mouvement est au temps :

L'espace et la matière diffèrent comme le temps et le mouvement. Cependant, ces choses, quoique différentes, se trouvent inséparables<sup>7</sup>.

En somme, l'existence de l'espace dépend totalement de l'existence de créatures matérielles :

S'il n'y avait point de créatures, il n'y aurait ni temps, ni lieux ; et par conséquent point d'espace actuel<sup>8</sup>.

Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir Leibniz nier l'existence du vide, qui pour Newton allait évidemment de pair avec celle de l'espace absolu.

Tous ceux qui sont pour le vide se laissent plus mener par l'imagination que par la raison<sup>9</sup>.

La même raison qui fait que l'espace hors du monde est imaginaire prouve que tout espace vide est une chose imaginaire ; car ils ne diffèrent que du grand au petit<sup>10</sup>.

Les raisons qu'on allègue pour le vide ne sont que des sophismes<sup>11</sup>.

3. Cf. Émile BRÉHIER, *Histoire de la philosophie allemande*, Paris, Vrin, 1954, p. 32.

4. NEWTON, *Principia (Principes mathématiques de la philosophie naturelle)*, cité par Alexandre Koyré, dans *Du monde clos à l'univers infini*, Paris, Gallimard (Idées), 1973, p. 197.

5. LEIBNIZ, *Recueil de lettres entre Leibniz et Clarke sur Dieu, l'âme, l'espace, la durée, etc.*, dans *Œuvres philosophiques de Leibniz*, présentées par Paul Janet, Paris, Alcan, 1900, tome 1, 5<sup>e</sup> écrit, # 62, p. 782. Toutes nos références à Leibniz seront faites à cette édition et plus précisément, sauf indication contraire, au *Recueil de lettres entre Leibniz et Clarke...*

6. 3<sup>e</sup> écrit, # 5, p. 743. C'est nous qui soulignons.

7. 5<sup>e</sup> écrit, # 62, p. 782.

8. *Ibid.*, # 186, p. 792.

9. 4<sup>e</sup> écrit, Apostille, p. 756.

10. *Ibid.*, # 7, p. 751.

11. *Ibid.*, Apostille, p. 757.

Ces déclarations, Leibniz les fonde sur des arguments faisant appel à certains principes fondamentaux de sa philosophie, notamment le fameux principe de raison suffisante, qu'il énonce comme suit :

Le principe de raison suffisante, c'est que rien n'arrive sans qu'il y ait une raison pourquoi cela est ainsi plutôt qu'autrement<sup>12</sup>.

En dépit du grand intérêt que présenterait l'examen détaillé de ces principes et de ces arguments, sa difficulté et la longueur du développement que nécessiterait un tel examen nous incitent à ne pas l'entreprendre ici. D'autant plus que cela risquerait de nous entraîner assez loin du problème particulier qui retient actuellement notre attention. Voici cependant, à titre indicatif du genre d'argument que Leibniz utilise contre Clarke, un passage particulièrement important :

Si l'espace était un être absolu, il arriverait quelque chose dont il serait impossible qu'il y ait une raison suffisante, ce qui est encore notre axiome. Voici comment je le prouve. L'espace est quelque chose d'uniforme absolument ; et sans les choses y placées, un point de l'espace ne diffère absolument en rien d'un autre point de l'espace. Or il suit de cela (supposé que l'espace soit quelque chose en lui-même outre l'ordre des corps entre eux) qu'il est impossible qu'il y ait une raison pourquoi Dieu, gardant les mêmes situations des corps entre eux, ait placé les corps dans l'espace ainsi et non pas autrement<sup>13</sup>.

Pendant, il y a d'autres arguments de Leibniz qui méritent ici un examen plus particulier, du fait de procéder de principes davantage appropriés à la question du lieu comme telle. Ces arguments consistent principalement en des réfutations suscitées par les objections de son adversaire. Clarke objectait qu'en refusant d'admettre la réalité de l'espace absolu, on sera forcé de considérer que la terre, par exemple, se tiendra dans le même lieu, qu'elle soit où elle est maintenant ou bien n'importe où ailleurs, du moment qu'elle aura gardé le même ordre et les mêmes distances avec les autres corps qui l'entourent (et même, à la limite, avec tous les autres corps de l'univers) :

Si on suppose que l'espace n'est point réel, et qu'il n'est simplement que l'ordre et l'arrangement des corps, il s'ensuivra une absurdité palpable. Car selon cette idée, si la terre, le soleil et la lune avaient été placés où les étoiles fixes les plus éloignées se trouvent à présent (pourvu qu'ils eussent été placés dans le même ordre et à la même distance l'un de l'autre), non seulement c'eût été la même chose, comme le savant auteur le dit très bien, mais il s'ensuivrait aussi que la terre, le soleil et la lune seraient en ce cas-là dans le même lieu, où ils sont présentement : ce qui est une contradiction manifeste<sup>14</sup>.

Si l'espace n'était que l'ordre des choses qui coexistent, il s'ensuivrait que, si Dieu faisait mouvoir le monde tout entier en ligne droite, quelque degré de vitesse qu'il eût, il ne laisserait pas d'être toujours dans le même lieu ; et que rien ne recevrait aucun choc, quoique ce mouvement fût arrêté subitement<sup>15</sup>.

12. 2<sup>e</sup> écrit, # 1, p. 735.

13. 3<sup>e</sup> écrit, # 5, p. 743.

14. 3<sup>e</sup> réplique de Clarke, # 2, p. 747.

15. *Ibid.*, # 4, p. 747.

Pour Leibniz, cette objection constitue une pétition de principe et ne tient en définitive qu'à un problème d'imagination : le mouvement supposé par Clarke présuppose déjà qu'on imagine un espace réel hors de l'univers matériel.

Ainsi la fiction d'un univers matériel fini, qui se promène tout entier dans un espace vide, ne saurait être admise. Elle est tout à fait déraisonnable et impraticable. Car... il n'y a point d'espace réel hors de l'univers matériel<sup>16</sup>.

Bien plus, la nature, et surtout Dieu, son auteur, n'offrent jamais le spectacle d'actions absolument dépourvues de toute finalité :

Une telle action (c'est-à-dire de faire que l'univers se promène dans un espace vide) serait sans but ; ce serait travailler sans rien faire, *agendo nihil agere*<sup>17</sup>.

Enfin, puisqu'il n'y aurait, dans l'hypothèse d'un tel mouvement, aucun point de repère fixe observable (car l'espace absolu qu'on suppose fournit un cadre de référence immobile, mais ne tombe pas sous notre expérience), il n'y aurait aucun moyen de détecter une telle *promenade* de l'univers. La science de la nature va-t-elle donc se mettre à poser l'existence de ce dont aucun effet observable ne peut révéler la présence ?

Il ne se produirait aucun changement observable par qui que ce soit. Ce sont des imaginations de philosophes à notions incomplètes, qui se font de l'espace une réalité absolue. Les simples mathématiciens, qui ne s'occupent que de jeux de l'imagination, sont capables de se forger de telles notions, mais elles sont détruites par des raisons supérieures<sup>18</sup>.

Leibniz ne se contente pas de montrer la fausseté de la conception newtonnienne de l'espace ; il entreprend aussi d'expliquer positivement ce qu'il en est de ce problème et de donner *une espèce de définition* de la place. Il nous avertit, néanmoins, qu'il ne peut pas faire comprendre absolument ce qu'elle est et qu'il veut plutôt définir ce que c'est que *même place* :

J'ai fait ici à peu près comme Euclide, qui, ne pouvant pas bien faire entendre absolument ce que c'est que raison prise dans le sens des géomètres, définit bien ce que c'est que mêmes raisons. Et c'est ainsi que, pour expliquer ce que c'est que la place, j'ai voulu définir ce que c'est que la même place<sup>19</sup>.

Par ce procédé, la place se trouve *définie* en termes d'identité par rapport à des points de repère fixes :

Pour donner une espèce de définition, place est ce qu'on dit être le même à A et à B, quand le rapport de coexistence avec C, E, F, G etc., convient entièrement avec le rapport de coexistence qu'A a eu avec les mêmes ; supposé qu'il n'y ait eu aucune cause de changement dans C, E, F, G etc.<sup>20</sup>.

---

16. 5<sup>e</sup> écrit, #29, p. 771.

17. *Ibid.* La parenthèse est de nous.

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*, #47, pp. 777-778.

20. *Ibid.*, p. 776.

Cette notion de place ou d'espace, c'est par l'expérience du mouvement, du changement de l'ordre des rapports entre les choses que l'esprit humain a réussi à la former :

Voici comment les hommes viennent à se former la notion de l'espace. Ils considèrent que plusieurs choses existent à la fois, et ils y trouvent un certain ordre de coexistence, suivant lequel le rapport des uns et des autres est plus ou moins simple. C'est leur situation ou distance. Lorsqu'il arrive qu'un de ces coexistents change de ce rapport à une multitude d'autres, sans qu'ils en changent entre eux ; et qu'un nouveau venu acquiert le rapport tel que le premier avait eu à d'autres, on dit qu'il est venu à sa place<sup>21</sup>.

Bien sûr, pour qu'il y ait mouvement local, c'est-à-dire changement de place chez un corps, il ne suffit pas que le rapport des distances affectant ce corps change, car ce rapport peut changer même chez un corps immobile, pourvu qu'un corps de son entourage se meuve. Aussi Leibniz précise-t-il qu'il n'y a proprement mouvement que dans celui des coexistants qui est immédiatement responsable du changement des rapports.

Et on appelle ce changement un mouvement qui est dans celui où est la cause immédiate du changement<sup>22</sup>.

J'accorde qu'il y a de la différence entre un mouvement absolu véritable d'un corps, et un simple changement relatif de la situation par rapport à un autre corps. Car lorsque la cause immédiate du changement est dans le corps, il est véritablement en mouvement ; et alors la situation des autres, par rapport à lui, sera changée par conséquence, quoique la cause de ce changement ne soit point en eux<sup>23</sup>.

De la notion de place, on peut passer à celle d'espace par un simple processus de composition, l'espace se définissant comme l'ensemble des places.

Espace est ce qui résulte des places prises ensemble<sup>24</sup>.

Revenant ensuite sur cette idée de *même place*, Leibniz considère qu'elle comporte une difficulté, dont la solution va conduire, on le verra, à une connaissance plus distincte de la nature de la place et du genre d'existence qu'elle a. Si, en effet, le sujet B a pris la place du sujet A, et si, comme il semble à première vue naturel de le penser, *occuper telle place* est un accident individuel appartenant à tout sujet, il faudra vraisemblablement admettre que le sujet A, en donnant sa place à B, lui a transmis un accident individuel qu'il avait. Mais comment un même accident tout à fait individuel pourrait-il se trouver, même successivement, en deux sujets, ou passer de sujet en sujet ?

Deux sujets différents, comme A et B, ne sauraient avoir précisément la même affection individuelle ; un même accident ne se pouvant point trouver en deux sujets, ni passer de sujet en sujet<sup>25</sup>.

21. 5<sup>e</sup> écrit, #47, p. 776.

22. *Ibid.*

23. *Ibid.*, #47, p. 776.

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*, p. 777.

En vertu de cette réduction à l'impossible, Leibniz conclut que la place n'est pas un accident. Par ailleurs, il considère qu'il est manifeste que chaque corps, chaque sujet possède un rapport de situation déterminé (quoique pouvant, bien sûr, varier avec le temps) tout à fait individuel avec les autres corps qui l'entourent, et que ce rapport, quant à son individualité même, est intransmissible. Car même si l'on dit que B en vient à posséder le même rapport à des coexistants fixes que celui qu'avait A, il s'agit toujours dans un cas du rapport *de B*, et dans l'autre du rapport *de A*; bien sûr les rapports conviennent, coïncident, mais ces accidents ne sont pas *numériquement* identiques; l'identité signifiée par l'expression *même rapport* n'est que spécifique, et non pas, comme c'était le cas avec l'expression *même place*, numérique, c'est-à-dire s'étendant à la singularité même de cette réalité. Ainsi, même si la place occupée par un corps et son *rapport de situation* sont des notions qui semblent plutôt liées, Leibniz a jugé bon d'attirer notre attention sur cette importante distinction entre les deux.

Il est bon ici de considérer la différence entre la place, et entre le rapport de situation qui est dans le corps qui occupe la place. Car la place d'A et de B est la même; au lieu que le rapport d'A aux corps fixes n'est pas précisément et individuellement le même que le rapport que B (qui prendra sa place) aura aux mêmes fixes; et ces rapports conviennent seulement<sup>26</sup>.

Mais si la place n'est pas, à l'instar du rapport de situation, un accident, qu'est-elle? À quoi correspond exactement ce qu'on trouve numériquement identique et qu'on peut pourtant attribuer, quoiqu'en des temps différents, à plusieurs sujets différents, comme on le fait lorsqu'on dit que B occupe la même place qu'occupait A? Certainement pas à une réalité intrinsèque aux sujets dont on dit qu'ils occupent une place; ce sera donc à quelque chose se trouvant en-dehors de ces sujets.

Mais l'esprit non content de la convenance (entre les rapports de situation) cherche une identité, une chose qui soit véritablement la même, et la conçoit comme hors de ces sujets; et c'est ce qu'on appelle ici place et espace<sup>27</sup>.

Mais où précisément hors de ces sujets? Une similitude tirée de la généalogie guide Leibniz vers la source extérieure de stricte identité qu'il recherche. On sait qu'il existe entre les hommes des relations ou rapports de parenté. Thomas est le fils de Charles et le père de Marc. Voilà des *rapports de situation* généalogiques bien concrets. Mais on peut aussi exprimer ces relations parentales au moyen d'un arbre généalogique, en traçant des lignes formant un ordre dans lequel chaque personne a sa place. Des partisans de la métempsychose pourraient même imaginer pour des âmes la possibilité de changer de place dans une lignée généalogique. Mais à quelle réalité correspond cette notion de *place généalogique*? À rien d'autre, évidemment, qu'aux relations parentales concrètes. Pourquoi alors avoir introduit ces lignes et cette notion de place, au lieu de s'en tenir aux relations concrètes? C'est qu'il est naturel et souvent commode à l'esprit humain de considérer selon un mode abstrait des réalités pourtant concrètes. Par son mode abstrait de considérer, notre esprit *met du sien* dans les choses, sans que sa connaissance en soit nécessairement faussée pour autant.

26. 5<sup>e</sup> écrit, #47, pp. 776-777.

27. *Ibid.* La parenthèse est de nous.

L'esprit se peut figurer un ordre consistant en lignes généalogiques, dont les grandeurs ne consisteraient que dans le nombre des générations, où chaque personne aurait sa place. Et si l'on ajoutait la fiction de la métempsychose, et si l'on faisait revenir les mêmes âmes humaines, les personnes y pourraient changer de place. Celui qui a été père ou grand-père pourrait devenir fils ou petit-fils, etc. Et cependant ces places, lignes et espaces généalogiques, quoiqu'elles exprimeraient des vérités réelles, ne seraient que choses idéales<sup>28</sup>.

Il en va donc de même, selon Leibniz, des places : elles expriment des vérités réelles, à savoir les rapports de situation, mais ne sont elles-mêmes que des conceptions de l'esprit, un ordre abstrait dans le cadre duquel nous concevons pouvoir s'effectuer l'application des rapports de situation. Ainsi, parler de la place *p* occupée successivement par A et par B est une façon de considérer un rapport de situation de façon abstraite, c'est-à-dire sans l'appliquer à un sujet déterminé (tel A ou B) auquel il doit appartenir.

Ce qu'on appelle ici place et espace... ne saurait être qu'idéal, contenant un certain ordre où l'esprit conçoit l'application des rapports<sup>29</sup>.

Les notions de place et d'espace sont donc le résultat de *cet usage* qu'a l'esprit *de se former, à l'occasion des accidents qui sont dans les sujets, quelque chose qui leur réponde hors des sujets*<sup>30</sup>.

Pour faire mieux comprendre encore sa pensée, Leibniz nous propose un autre exemple de ce procédé de l'esprit humain. Supposant deux lignes (L et M) de grandeur inégale, on peut distinguer trois façons de concevoir la proportion qu'il y a entre elles. J'ai d'abord la possibilité d'en faire une double considération concrète, selon que l'une ou l'autre des lignes est prise comme point de départ, comme sujet de la comparaison effectuée entre les deux. Ainsi, selon une première considération, je puis dire que la ligne L est — disons — deux fois plus grande que la ligne M. Mais je puis aussi, prenant cette fois la ligne M comme sujet de la relation, dire que la ligne M est deux fois plus petite que la ligne L. Mais outre ces deux façons concrètes de concevoir la proportion entre les deux lignes, je puis aussi avoir recours à une considération abstraite, et parler de la proportion entre L et M, sans considérer déterminément l'une ou l'autre de ces lignes comme le sujet de la relation — en disant par exemple qu'il y a rapport de duplicité, proportion de double à moitié entre les deux lignes —. La proportion ainsi envisagée ne saurait, selon Leibniz, être un accident, car il est impossible de lui trouver un sujet. Elle n'est donc, conclut notre philosophe, que le résultat de la considération de notre esprit.

Je donnerai encore un exemple de l'usage de l'esprit de se former, à l'occasion des accidents qui sont dans les sujets, quelque chose qui leur réponde hors des sujets. La raison ou proportion entre deux lignes, L et M, peut être conçue de trois façons : comme raison du plus grand L, au moindre M ; comme raison du moindre M, au plus grand L ; et enfin comme quelque chose d'abstrait des deux, c'est-à-dire comme la raison entre L et M, sans considérer lequel est l'antérieur

28. 5<sup>e</sup> écrit, #47, p. 777.

29. *Ibid.*

30. *Ibid.* C'est nous qui soulignons.



ou le postérieur, le sujet ou l'objet. Et c'est ainsi que les proportions sont considérées dans la musique. Dans la première considération, L le plus grand est le sujet ; dans la seconde, M le moindre est le sujet de cet accident, que les philosophes appellent relation ou rapport. Mais quel en sera le sujet dans le troisième sens ? On ne saurait dire que tous les deux, L et M ensemble, soient le sujet d'un tel accident ; car ainsi nous aurions un accident en deux sujets, qui aurait une jambe dans l'un et l'autre dans l'autre ; ce qui est contre la notion des accidents. Donc il faut dire que ce rapport, dans ce troisième sens, est bien hors des sujets ; mais que, n'étant ni substance ni accident, cela doit être une chose purement idéale, dont la considération ne laisse pas d'être utile<sup>31</sup>.

Ce cas serait donc analogue à celui de la place, qui ne peut, elle non plus, être un accident (car la même place individuelle peut, contrairement aux accidents individuels, se trouver en un sujet puis en un autre), mais est plutôt quelque chose qui vient d'en-dehors, c'est-à-dire de l'esprit.

Ainsi donc, parce que d'une part les places semblent avoir beaucoup d'affinité avec les rapports de situation, et que d'autre part elles ont les propriétés de quelque chose d'extérieur au sujet qui les occupe, Leibniz n'hésite pas à faire correspondre à la notion de place les rapports de situation considérés par notre esprit de façon telle qu'ils soient hors des sujets : cette notion serait le résultat d'une considération abstraite des rapports.

On sait que dans tout rapport de situation, il y a nécessairement deux termes. En faisant, comme dans l'exemple des lignes L et M, abstraction de l'un et l'autre des deux termes en tant que sujet déterminé du rapport, on obtient, dans le cas des rapports de situation, la notion abstraite de distance. Mais distance n'est pas synonyme de place. En quoi alors la notion de place ou de lieu résulte-t-elle d'une considération abstraite des rapports de situation ? On a vu que c'est l'expérience qu'un des termes d'un rapport de situation *change de ce rapport à une multitude d'autres* sans que l'autre terme change, qui conduit à parler de *place*, et à attribuer cette notion soit au terme qui a changé le rapport (avant qu'il le change, cependant), soit au terme qui est venu reconstituer un rapport semblable (une fois qu'il l'a constitué). Ainsi, il y a toujours un sujet déterminé auquel on attribue une place, et c'est celui des deux termes du rapport de situation qui est susceptible de se mouvoir, qui est au point de départ ou d'arrivée d'un changement du rapport. Mais le rapport de situation ayant ainsi changé de sujet ne saurait être absolument identique, car ce serait admettre qu'un même accident individuel peut passer de sujet en sujet. L'identité n'est possible qu'au niveau de l'espèce : on aura un rapport de situation de *même sorte*. Mais notre esprit est porté à voir une telle permanence dans le rapport de situation, malgré les changements au niveau des corps singuliers susceptibles d'en constituer tour à tour un des termes, qu'il forme une notion *faisant abstraction de tel ou tel de ces singuliers pris déterminément*, mais l'applique et l'attribue toujours cependant à l'un ou l'autre de ces singuliers, quel qu'il soit, parmi ceux qui sont susceptibles de constituer le terme non-immobile du rapport de situation : c'est la notion de place.

31. 5<sup>e</sup> écrit, #47, p. 777.

Et puisque l'abstraction par rapport à un mobile déterminé est le fait de notre esprit, on doit conclure que la notion de place, en tant que distincte de celle de rapport de situation, n'est que purement idéale, c'est-à-dire n'a pas dans la réalité d'autre fondement que les rapports de situation.

Voulant ensuite expliquer l'erreur de ceux qui, méconnaissant le caractère purement idéal des places ou de l'espace, y voient des réalités absolues, Leibniz mentionne que si les hommes en sont venus à former cette idée, c'est parce que l'occasion en a été donnée à leur imagination par la perception sensible des traces que des corps en mouvement laissent parfois dans les milieux dans lesquels ils passent, comme par exemple les empreintes imprimées par un passant dans la neige. Ayant en effet vu de telles choses, on imagine assez facilement que même dans l'air ou dans ce qui semble vide, il existe quelque trace ayant entouré les corps ; ce sont ces empreintes invisibles et imaginaires que nous appelons espaces ou places, et que nous prenons — à tort, bien sûr — pour des réalités absolues.

Je remarque enfin que les traces des mobiles, qu'ils laissent quelquefois dans les immobiles sur lesquels ils exercent leur mouvement, ont donné à l'imagination des hommes l'occasion de se former cette idée, comme s'il restait encore quelque trace lors même qu'il n'y a aucune chose immobile ; mais cela n'est qu'idéal, et porte seulement que, s'il y avait là quelque immobile, on l'y pourrait désigner. Et c'est cette analogie qui fait qu'on s'imagine des places, des traces, des espaces, quoique ces choses ne consistent que dans la vérité des rapports, et nullement dans quelque réalité absolue<sup>32</sup>.

Un problème reste à éclaircir : s'il ne peut être question d'aller chercher dans un prétendu espace absolu la réalité immobile par rapport à laquelle nécessairement doivent se définir les places, où la trouver ? On a vu que Leibniz définissait la place comme un ordre des situations par rapport à des coexistents *fixes*. Mais quels sont, a-t-on objecté à notre philosophe, ces corps fixes, parfaitement en repos ? L'expérience ne nous indique-t-elle pas — il s'agit du moins d'une opinion très répandue — qu'il n'existe dans la nature aucun corps, aucune réalité absolument immobile ?

Cette objection est très forte. Pour sauver sa définition, Leibniz devra, selon toute apparence, montrer que de fait il existe dans l'univers des corps ou des réalités naturelles absolument en repos par rapport auxquels pourront être déterminées les places de tous les autres corps. Or, ce n'est pas du tout ce que fait Leibniz ; ce dernier concède au contraire la proposition avancée dans l'objection, à savoir qu'il n'existe dans la nature aucun corps absolument immobile, mais il est d'avis que cela n'infirme en rien sa définition, puisqu'il y fait abstraction du mouvement pouvant affecter les coexistents, en adoptant un point de vue mathématique.

Il est vrai qu'à parler exactement, il n'y a point de corps qui soit parfaitement et entièrement en repos ; mais c'est de quoi on fait abstraction, en considérant la chose mathématiquement<sup>33</sup>.

32. 5<sup>e</sup> écrit, #47, p. 778.

33. *Ibid.*, #53, p. 780.

Cette précision nous rend à même d'apprécier le caractère purement relatif des places : elles consistent uniquement en rapports, et se définissent à l'instar des relations mathématiques. Aussi ne sont-elles pas à strictement parler des quantités, des choses *douées de quantité (quanta)* ; elles consistent en des relations. Nul doute cependant, précise Leibniz à l'intention de ceux qui, instruits de la conception traditionnelle sur la question, lui faisaient des difficultés, que l'espace soit fondé sur des quantités, ou, en tous les cas, qu'il ait sa quantité, car il est manifestement mesurable.

Et quant à cette objection, que l'espace et le temps sont des quantités, ou plutôt des choses douées de quantité, et que la situation et l'ordre ne le sont point, je réponds que l'ordre a aussi sa quantité ; il a ce qui précède et ce qui suit ; il y a distance ou intervalle. Les choses relatives ont leur quantité, aussi bien que les absolues. Par exemple, les raisons ou proportions dans les mathématiques ont leur quantité, et se mesurent par les logarithmes ; et cependant ce sont des relations. Ainsi, quoique le temps et l'espace consistent en rapports, ils ne laissent pas d'avoir leur quantité<sup>34</sup>.

## II. DIFFICULTÉS SOULEVÉES PAR CETTE CONCEPTION

Il est indéniable que sous certains aspects (davantage en tous les cas que celle de Newton et de Clarke) la pensée de Leibniz quant au problème du lieu (ou de la place) se rapproche des conceptions traditionnelles. Car dans la mesure où il admet que les lieux n'existeraient pas sans les créatures, qu'ils ne sont pas des dimensions indépendantes des corps et pourvues d'une réalité absolue dans la nature, Leibniz paraît bien se ranger à l'opinion d'Aristote qui considérait impossible qu'un espace *pris en soi (soit) quelque chose capable par nature d'être et de subsister en soi-même*<sup>35</sup>. Les deux philosophes s'accorderaient aussi, du moins quant aux conclusions, sur le problème, très connexe à celui du lieu, du vide ; Aristote affirme en effet qu'*il est facile de réfuter les arguments qui prétendent prouver l'existence du vide*<sup>36</sup>. De plus, on se souvient que Leibniz entreprend de parler de la place en manifestant d'abord ce que c'est que même place dans le contexte d'un déplacement quelconque. Ces propos de Leibniz ne sont pas sans rappeler les remarques d'Aristote quant à ce dont procède l'évidence que nous avons tous de l'existence du lieu :

Que le lieu existe, on le connaît clairement, semble-t-il, au remplacement : là où maintenant il y a de l'eau, là même, quand *elle en part* comme d'un vase, voici que l'air s'y trouve et, à tel moment, une autre espèce de corps occupe le *même lieu*<sup>37</sup>.

De plus, on a vu Leibniz concéder qu'il refusait de considérer comme mouvement véritable un simple changement relatif de la situation par rapport à un autre corps. Le bon sens l'atteste, et on ne s'étonnera pas d'entendre Aristote affirmer qu'*il n'y a*

34. 5<sup>e</sup> écrit, # 54, p. 780.

35. ARISTOTE, *Physique*, IV, c. 4, 211 b 19-20.

36. *Ibid.*, c. 7, 214 b 11.

37. *Ibid.*, c. 1, 208 b 1-4. C'est nous qui soulignons.

*pas de mouvement... pour la relation ; car, à la suite du changement de l'un des relatifs, cela peut aussi se vérifier pour l'autre sans qu'il ait changé en rien : leur mouvement est donc par accident*<sup>38</sup>.

Plus encore, on trouve chez Aristote une sorte de recours au principe de raison suffisante<sup>39</sup> dans une discussion (dialectique) ayant rapport au problème de l'infini, mais aussi incidemment de l'espace. Nous citons saint Thomas car son commentaire est plus explicite et développé que le texte d'Aristote :

Si on considérait tout l'espace infini, le tout considéré en lui-même serait uniforme : on ne pourrait donc pas assigner de raison pour laquelle une partie de cet espace soit vide, (dépourvu) de corps plutôt qu'une autre<sup>40</sup>.

Enfin, bien que les arguments utilisés pour réfuter celles des objections de Clarke qui procédaient ultimement d'un problème d'imagination témoignent de la perspicacité de Leibniz sur ce point, il convient de rappeler qu'il ne fut pas le premier à comprendre cette faute d'argumentation. Il n'avait pas échappé à Aristote que *le tout n'est pas quelque part*, puisque *la chose qui est quelque part... en suppose une autre à côté qui la contienne, mais à côté du tout de l'Univers il n'y a rien en-dehors du tout*<sup>41</sup>. Rien, c'est-à-dire même pas du vide, même pas d'espace ou de lieu sans corps. Ce qui empêche que notre esprit puisse toujours *imaginer* quelque chose hors du monde à l'infini.

Concernant par ailleurs le problème des accidents individuels, Leibniz a certes raison de poser qu'ils ne sauraient appartenir à plus d'un sujet, ou passer de sujet en sujet, dans la mesure où il entend par accident ce qui, tout en n'étant pas de l'essence de quelque chose, est cependant intrinsèque à cette chose, ce qui comprend la quantité (lorsque l'attribution se fait à partir de la matière du sujet), la qualité (lorsque l'attribution se fait à partir de la forme du sujet), et la relation (lorsque l'on attribue à un sujet non pas quelque chose d'absolu, mais plutôt un rapport qui lui est intrinsèque envers quelque chose d'extrinsèque). Considérés dans leur singularité même, comment en effet de tels accidents pourraient-ils appartenir à plus d'un sujet, puisqu'ils tirent toute leur individualité du sujet auquel ils appartiennent ? Les rapports de situation n'échappent pas à cette règle ; aussi faut-il les distinguer des places, qui sont loin d'avoir cette *fidélité* envers le sujet auquel elles appartiennent. Ces dernières doivent donc être quelque chose hors des sujets. Constatant cela, Leibniz, on l'a vu, fait correspondre à la notion de place les rapports de situation considérés de façon telle qu'ils soient hors des sujets, c'est-à-dire abstraitement, sans application à tel ou tel corps singulier déterminément.

Mais dans la mesure où c'est la conscience de l'impossibilité pour la place d'être un accident et de la nécessité de la chercher hors des sujets qui conduit Leibniz à cette

38. *Ibid.*, V, c. 2, 225 b 10-13.

39. Il ne s'agit cependant pas d'une ressemblance avec le principe de raison suffisante dans sa formulation populaire. Aristote n'aurait pas accepté ce principe tel que le formule plus distinctement Leibniz ailleurs dans ses œuvres.

40. S. THOMAS, *In III Physic.*, lect. 7, # 341.

41. ARISTOTE, *Physique*, IV, c. 5, 212 b 13.

opinion, ne peut-on pas lui reprocher d'avoir négligé une possibilité somme toute plus vraisemblable que celle qui conduit à voir dans la place quelque chose de purement idéal : celle de faire de la place un accident extrinsèque ? La notion d'accident recouvre en effet une réalité beaucoup plus vaste que celle de l'accident intrinsèque : même ce qui est extrinsèque à un sujet — tout en existant dans la réalité, et non simplement dans l'esprit — peut être attribué et donc être accident de ce sujet.

Une telle attribution peut se faire par exemple en raison de ce que quelque chose d'extrinsèque à un sujet en est la cause, ou en est de quelque façon la mesure. C'est ainsi justement que dans l'attribution faite en réponse à la question *où ?*, comme lorsque je dis : *Pierre est dans sa chambre*, je dénomme un sujet à partir d'une réalité qui lui est extrinsèque, soit le lieu dans lequel il se trouve, la place qu'il occupe.

Que la même place individuelle soit un accident possédé tour à tour par plusieurs sujets ne fait alors aucun problème, car rien ne s'oppose à ce qu'une même mesure singulière soit attribuée à divers sujets, puisqu'elle demeure toujours extérieure à ces sujets. Contrairement aux accidents intrinsèques, l'accident extrinsèque ne tire pas son individualité (en tant qu'être, sinon en tant qu'accident déterminé) du sujet auquel il s'attribue ; c'est une réalité *déjà singulière* qui, pour autant qu'elle devient cause ou mesure ou possession d'autres choses, s'attribue et devient accident de ces autres choses.

Ainsi donc, la place serait en quelque façon un accident du sujet qui l'occupe, tout en ayant son existence réelle hors de ce sujet, et pourrait appartenir successivement à plusieurs sujets, passer de sujet en sujet, sans que soit nul besoin d'en faire une chose purement idéale.

On pourrait cependant nous objecter qu'un des principes découlant directement des principes les plus fondamentaux de la philosophie de Leibniz, c'est qu'il n'existe pas de dénomination purement extrinsèque. Une notion de l'accident aussi compréhensive que celle que nous proposons ne cadrerait donc pas avec le système de Leibniz. Nous répondons que si elle cadre mal avec le système, elle nous paraît cependant être en accord avec l'expérience, et permettre une résolution du problème du lieu qui soit en accord avec la raison.

Par ailleurs, étant donné la façon dont Leibniz fonde la notion de place sur la réalité des rapports de situation, il y a lieu d'examiner de près si, en vertu même de sa définition de la place, il lui est possible de parler de *mouvement absolu véritable d'un corps* sans compromettre la cohérence de sa pensée.

Qu'un changement de place ait comme conséquence immédiate un changement de rapport de situation, cela ne fait aucun problème. Mais Leibniz doit soutenir plus que cela : un changement de place sera, en vertu de sa définition de la place, le changement des rapports lui-même, avec cette restriction toutefois que les rapports devront être considérés par application au côté mobile de la relation (par opposition à l'application aux coexistants fixes) ; de sorte que sera en mouvement local le corps dont change le rapport de situation, à la condition que la cause de ce changement soit en lui.

C'est grâce à cette condition que Leibniz croit pouvoir distinguer le changement de place d'un *simple changement relatif de la situation par rapport à un autre corps*. Mais alors on est en droit de lui demander : de quelle façon le corps a-t-il en lui la cause immédiate du changement, c'est-à-dire le pouvoir de changer la relation ? N'est-ce pas en se déplaçant ? Mais qu'est-ce que se déplacer, selon Leibniz, sinon être cause immédiate de changement du rapport, de la relation ? On voudrait bien que Leibniz nous enseigne à sortir de ce cercle vicieux. Ce n'est donc pas sans raison que Clarke affirmait, dans sa cinquième réplique (à laquelle la mort a empêché Leibniz de répondre) :

Comme le savant auteur est obligé de reconnaître ici qu'il y a de la différence entre le mouvement absolu et le mouvement relatif, il me semble qu'il s'ensuit de là nécessairement que l'espace<sup>42</sup> est une chose tout à fait différente de la situation ou de l'ordre des corps<sup>43</sup>.

De ce problème concernant la nature du mouvement selon la place, passons à celui de l'immobilité des places elles-mêmes. L'examen de la façon toute cartésienne dont Leibniz règle ce problème est particulièrement apte, croyons-nous, à faire ressortir une grave difficulté soulevée par sa doctrine concernant non seulement la place, mais aussi de façon générale la méthode de la philosophie de la nature.

Puisqu'il n'existe rien dans l'univers matériel qui puisse, à son avis, servir de point de repère absolu et immobile, et que d'autre part la notion de place est inintelligible sans quelque chose de fixe d'où toute place puisse tirer l'immobilité nécessaire à sa détermination et à sa définition même, Leibniz résout le dilemme en affirmant faire abstraction du mouvement, exactement comme on le fait en géométrie. Solution à première vue bien simple, mais somme toute assez inattendue de la part de l'adversaire de Clarke. Car si Leibniz a entrepris de *réfuter l'imagination de ceux qui prennent l'espace... pour quelque être absolu*<sup>44</sup>, s'il juge *chimérique la supposition de la réalité de l'espace en lui-même*<sup>45</sup>, n'est-ce pas parce qu'il considère que les partisans de l'existence d'un espace indépendant des corps se laissent *mener par l'imagination*<sup>46</sup>, qu'ils forgent des *fictions purement arbitraires*<sup>47</sup>, en *simples mathématiciens qui ne s'occupent que de jeux de l'imagination*<sup>48</sup>, bref qu'ils négligent l'expérience sensible ? Leibniz lui-même n'a-t-il pas insisté sur *l'observabilité* comme critère pour juger des réalités naturelles (tel le mouvement) ?

Le mouvement... n'est point indépendant de l'observabilité. Il n'y a point de mouvement, quand il n'y a point de changement observable<sup>49</sup>.

Comment notre philosophe peut-il maintenant se permettre de faire fi de l'observabilité, de faire abstraction de l'expérience sensible pour *considérer la chose*

42. Il pourrait dire aussi : le lieu, la place.

43. 5<sup>e</sup> réplique de Clarke, # 53, p. 804.

44. 3<sup>e</sup> écrit, # 5, p. 743.

45. *Ibid.*

46. 4<sup>e</sup> écrit, Apostille, p. 756.

47. *Ibid.*, p. 757.

48. 5<sup>e</sup> écrit, # 29, p. 772.

49. *Ibid.*, # 52, p. 779-780.

*mathématiquement* et par conséquent résoudre dans l'imagination le jugement porté sur une réalité naturelle telle la place? Qu'est-ce qui le justifie, lui qui reproche à Newton d'imaginer, à l'encontre de l'expérience, un espace indépendant de la matière et des corps, de détourner notre regard du monde naturel mobile et sensible pour venir tout à coup comme le fixer sur un monde abstrait et uniquement imaginable à l'instar de celui des entités mathématiques?

#### CONCLUSION

Face aux *définitions* de la place et du déplacement proposées par Leibniz, n'a-t-on pas l'impression, en fin de compte, que ce philosophe nous livre un moyen efficace de reconnaître pratiquement à quel endroit se trouve un corps, en terme de coordonnées mesurables, et de déterminer si oui ou non il a changé de place, mais qu'il nous laisse plutôt sur notre appétit quand vient le moment de connaître la véritable nature de cette place et de ce déplacement?

Yves Simon affirmait que *celui qui saisirait ce qu'il en est véritablement de l'espace (the real status of space) chez Leibniz aurait peut-être compris Leibniz*. Et il s'empressait d'ajouter : *Je pense que personne n'y est parvenu jusqu'à maintenant*<sup>50</sup>. En essayant de concilier ce que nous avons vu de la pensée de notre philosophe avec certains autres passages où il parle d'*espace pris sans les corps* ou d'*espace abstrait* (dont rien n'indique qu'il soit tiré de l'expérience), faisant ainsi figure de précurseur de Kant, peut-être aura-t-on une idée de la difficulté du problème souligné par Yves Simon.

Les parties de l'espace ne sont déterminées et distinguées que par les choses qui y sont... Mais *l'espace pris sans les choses* n'a rien de déterminant, et même il n'est rien d'actuel<sup>51</sup>.

L'espace est... un ordre des situations, ou selon lequel les situations sont rangées, et... *l'espace abstrait est cet ordre des situations, conçues comme possibles*. Ainsi, c'est quelque chose d'idéal<sup>52</sup>.

Les parties du temps et du lieu, prises en elles-mêmes, sont des choses idéales ; ainsi elles se ressemblent parfaitement, comme deux unités abstraites. Mais il n'en va pas de même de deux uns concrets, ou de deux temps effectifs, ou de deux espaces remplis, c'est-à-dire véritablement actuels<sup>53</sup>.

Le lieu... c'est un rapport, un ordre, non seulement entre les existants, mais encore entre les possibles comme s'ils existaient<sup>54</sup>.

Doit-on affirmer que pour Leibniz l'espace abstrait, quoique purement idéal, est tout de même une notion que l'esprit s'est formé à *l'occasion des accidents qui sont dans les sujets*? On touche ici la difficile question, qu'il ne nous appartient pas

---

50. *The Great Dialogue of Nature and Space*, ed. by Gerard J. Dalcourt, Magi Books, 1970, p. 114.

51. 5<sup>e</sup> écrit, #67, p. 783. C'est nous qui soulignons.

52. *Ibid.*, #104, p. 791.

53. *Ibid.*, #27, p. 771.

54. *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, L. II, *Des Idées*, c. 13, p. 112.

d'examiner maintenant, des rapports entre le possible et le réel dans la philosophie de Leibniz. Quoi qu'il en soit, les quelques incohérences décelées jusqu'ici tendent à montrer que Leibniz n'a pas apporté au problème du lieu et de l'espace une solution qui satisfasse assez pleinement aux exigences de la raison et de l'expérience, et qu'il fait plutôt figure d'homme assis entre deux chaises dans son effort de concilier les idées modernes nouvelles avec les idées anciennes héritées de la tradition. À cet égard, il y a lieu de s'interroger sérieusement sur la prétendue fidélité (et même sur la compréhension) de notre philosophe face à cette tradition.